Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro ISN : 9513
Centre d'intérêt: 910

Morin, Bernard.

Un portrait de la situation de l'éducation des adultes dans les cégeps : notes pour une communication aux directeurs généraux / Bernard Morin. -- Montréal : Fédération des cégeps, [1990].
7 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre: Rencontre sur l'éducation des adultes, le mercredi 23 mai 1990.

Vedette(s)-secondaire(s): Fédération des cégeps

Descripteur(s): Education des adultes • Collégial (Ordre d'enseignement)

Cette communication fait un portrait de l'évolution et de la situation de l'éducation des adultes dans les cégeps et le réseau. Ce portrait comporte les sections suivantes: 1. évolution du dossier à la Fédération des cégeps; 2. l'accord Canada-Québec 1986-1989 sur la formation en établissement; 3. l'élargissement des services et de la mission depuis 1985-1986; 4. la gestion de l'éducation des adultes et de l'organisation; 5. les défis actuels et futurs de l'éducation permanente.

Type de document:

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE
1111, rue Lapierre
LASALLE (Québec)
H8N 2J4

9513

RENCONTRE SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le mercredi 23 mai 1990

UN PORTRAIT DE LA SITUATION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES CÉGEPS

Notes pour une communication aux directeurs généraux

Bernard Morin
Conseiller en recherche
Fédération des cégeps

1. INTRODUCTION

Il s'agit bien d'un portrait et non du portrait de l'éducation des adultes dans les cégeps et le réseau. Je me livre à cet exercice du portrait à partir de ma connaissance de la situation, de mes perceptions et de mon analyse. Ce sont des limites importantes à prendre en considération.

Par ailleurs, j'ai la responsabilité du dossier de l'éducation des adultes depuis mon arrivée à la Fédération des cégeps, il y a maintenant trois ans. Cette situation fait que j'ai vu et participé - et que je vois et participe - à l'évolution du dossier à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. J'ai un double statut d'observateur et d'acteur. Je suis en contact plus ou moins régulièrement avec des directeurs généraux, des directeurs et directrices des services pédagogiques, des coordonnateurs et coordonnatrices à l'éducation des adultes, des gens du M.E.S.S., du M.M.S.R.F.P., du M.E.I.C., du comité interministériel, du comité mixte D.G.E.C./Fédération, de l'A.C.E.A.C.Q., de l'A.P.C.F.P., etc.

C'est un portrait qui renvoit à des faits et des événements qui ont marqué les cinq ou six dernières années en éducation des adultes.

C'est un portrait qui met en évidence certains traits caractéristiques de la situation et de la problématique en éducation des adultes ainsi que des défis auxquels les cégeps et le réseau sont confrontés.

C'est un portrait qui se veut un déclencheur pour susciter réflexions et échanges sur l'éducation des adultes dans les cégeps. C'est l'objectif principal de cette communication.

2. ÉVOLUTION DU DOSSIER À LA FÉDÉRATION

Il est opportun d'indiquer quelques repères qui semblent traduire l'évolution et l'important développement de l'éducation des adultes dans les cégeps et le réseau.

1984: Le gouvernement du Québec fait connaître sa politique en éducation des adultes à la suite de la Commission Jean. Dans les cégeps et à la Fédération, on manifeste surtout contre le repartage des responsabilités et contre la perte de pouvoir aux mains du M.M.S.R. et des C.F.P.

1984-1986: On continue de dénoncer la situation engendrée par la nouvelle politique du gouvernement.

1986: Création par la C.A.P. d'un comité sur l'éducation des adultes.

1987: Préparation d'un mémoire par la Fédération sur la situation en éducation des adultes dans les cégeps et présentation au ministre Claude Ryan.

1988: Tenue de Conférence 88: il s'agit d'un forum regroupant les directeurs généraux, les directeurs et directrices des services pédagogiques et les coordonnateurs et coordonnatrices de l'éducation des adultes et qui visaient à dégager des orientations et des priorités d'action pour la Fédération. Les suites de cet événement: adoption d'un

document d'orientation et d'un plan d'action, création du comité permanent sur l'éducation des adultes, création du comité mixte Fédération/D.G.E.C.

1990: Bilan du plan d'action 1988 et adoption d'un nouveau plan d'action. On constate que les partenaires et les instances en éducation des adultes reconnaissent maintenant le rôle et le leadership exercés par la Fédération dans ce dossier.

3. L'ACCORD CANADA-QUÉBEC 1986-1989 SUR LA FORMATION EN ÉTABLISSEMENT

Sans contredit un événement majeur et déterminant dans le développement de l'éducation des adultes dans les cégeps.

Il importe de rappeler quelques éléments du contexte qui prévaut au moment de la signature de l'Accord Canada-Québec:

- c'est l'époque où nous assistons à l'explosion des besoins de formation, de recyclage et de perfectionnement de la main-d'oeuvre en raison surtout du développement scientifique et technologique;

- les entreprises se convertissent au développement des ressources humaines et au développement organisationnel en raison des nouvelles exigences des marchés et de la concurrence;

- les cégeps sont en baisse de clientèle à l'enseignement ordinaire et on mise sur le secteur de l'éducation des adultes pour maintenir, rétablir ou augmenter la clientèle et les revenus des établissements;

- c'est l'époque d'un slogan toujours d'actualité: "*Le développement des établissements passe par l'éducation des adultes*";

- c'est une période d'affirmation, d'autonomie accrue des collèges, d'élaboration de plan de développement, de volonté de prise en charge plus grande par les cégeps de leur mission, etc.

Nous devons d'abord réaliser que, jusqu'à la signature de l'Accord Canada-Québec, nous avions établi, sur la base de quelques expériences, les préceptes, les canons et la liturgie de la formation sur mesure, mais que nous étions bien peu pratiquants.

L'introduction massive de la formation sur mesure dans les collèges, par le biais de l'Accord, a grandement contribué au fait que nous sommes passés en peu de temps, d'une situation "passive" d'offre de cours à une situation "active" d'intervention en formation de la main-d'oeuvre On offre maintenant davantage de services, de programmes et d'activités de formation plutôt que de proposer des listes de cours.

Nous sommes passés d'un marché protégé qui tenait (et tient toujours) en grande partie à notre "enveloppe fermée", au libre marché et à la libre concurrence avec les commissions scolaires, les collèges privés, les autres cégeps, les firme privées de formation. D'ailleurs, nous réclamons maintenant une "enveloppe ouverte".

C'est une situation où la part du marché qui nous revient dépend, dans une large mesure, de ce que nous voulons ou pouvons conquérir. Or les cégeps vivent des situations différentes et sont diversement préparés à affronter ce nouveau défi. Certains détiennent une longueur d'avance alors que d'autres doivent effectuer une remontée.

Les cégeps passent également d'une situation "d'uniformité à une situation de démarquage, de personnalisation, de caractérisation des établissements en éducation des adultes. On se jauge de plus en plus à l'aune des chiffres d'affaires.

En somme, l'introduction sur une grande échelle de la formation sur mesure accentue une crise de croissance déjà perceptible au sein des services d'éducation des adultes et des cégeps eux-mêmes. D'ailleurs, le libre marché et la libre concurrence, ça fait des gagnants et des perdants. Des cégeps se distinguent davantage, d'autres moins. Dans certains cas les prévisions de départ quant à la part du marché à conquérir ne se réalisent pas; dans d'autres, elles sont largement dépassées.

Le marché des besoins de formation est en pleine expansion en raison de l'évolution générale de la société dans laquelle nous vivons. Mais pour prendre le marché et le conserver, il faut livrer une marchandise de qualité, des réponses adéquates aux besoins de formation à des coûts compétitifs. Cela exige des ressources suffisantes et compétentes. Il faut pouvoir réagir rapidement.

4. ÉLARGISEMENT DES SERVICES ET DE LA MISSION

Depuis 1985-1986, les services et la mission en éducation des adultes ont connu une expansion considérable. La crise de croissance évoquée précédemment, si elle participe grandement de l'introduction de la formation sur mesure, découle également de la conjugaison de plusieurs autres facteurs importants.

Durant cette même période, les services d'éducation des adultes et les cégeps ont aussi géré:

- la création d'unité ou de service de formation sur mesure, d'élaboration de programmes, de recherche et développement, etc;
- la mise sur pied de services de soutien aux entreprises et aux institutions, en particulier pour l'élaboration de plans intégrés de formation;
- la participation au développement régional et à la concertation heureuse ou malheureuse avec les partenaires des régions;
- la mise sur pied de services d'accueil et de référence;
- la création des structures de regroupement des collèges en région;
- le développement de la reconnaissance des acquis de formation;
- le "développement international" dont il fut question lors d'une récente rencontre avec Jacques Lanoux à Québec;
- la restructuration administrative des services d'éducation des adultes;

- et, plus récemment et pour l'avenir, le programme de crédits d'impôt aux entreprises et l'autorisation faite aux cégeps de préparer des plans de développement des ressources humaines (P.D.R.H.) dans les entreprises.

- etc.

Dans le cas précis du programme de crédits d'impôt, il constitue à mon avis un très bel exemple de la situation de l'éducation des adultes dans les cégeps et de la problématique de son développement: les cégeps sont "accrédités" pour l'élaboration de P.D.R.H. dans les entreprises alors que la majorité d'entre eux ne possèdent pas leur propre plan de développement des ressources humaines.

Il y a un accroissement majeur et une diversification importante des services à l'éducation des adultes. Ce développement questionne la mission des cégeps en éducation des adultes et plus largement la mission des cégeps eux-mêmes. Nous n'avons pas encore arrêté ce que serait la mission en éducation des adultes devant une gamme aussi étendue de besoins à satisfaire et de services à rendre.

De plus, au moment où les cégeps diversifient leur action, le milieu et les entreprises exigent des interventions de plus en plus spécialisées, adaptées. Les exigences de qualité sont de plus en plus élevées. Nous entrons dans l'ère et les procédés de la qualité totale.

5. LA GESTION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE L'ORGANISATION

L'accroissement des besoins et des services à rendre de même que l'élargissement de la mission en éducation des adultes exercent des pressions de toutes sortes sur le développement des organisations que sont les cégeps. Ceci se répercute sur les modes, les procédés et la structure de gestion des services d'éducation des adultes et des cégeps.

Au plan de la gestion financière, il faut savoir composer avec:

. le volume et la diversité des sources de financement qui imposent de nouveaux modes de gestion financière et de contrôle, de planification budgétaire, etc.;

. la concurrence et la fluctuation des marchés de la formation;

. les allocations insuffisantes;

. l'autofinancement;

. l'enveloppe fermée, AT = FABES;

. etc.

Au chapitre de la gestion des ressources humaines, il faut gérer:

. l'accroissement et la diversification du personnel à l'éducation des adultes;

. la qualification du personnel;

- les contraintes des conventions collectives;
- les politiques et procédures des services du personnel des cégeps;
- les contractuels nombreux et les statuts précaires;
- etc.

Au plan de la gestion matérielle, il faut tenir compte:

- de l'accroissement des équipements et du parc immobilier;
- des contraintes institutionnelles;
- des sous-centres et des points de service hors campus;
- du territoire à couvrir qui coïncide à l'occasion avec les frontières du Québec ou qui déborde parfois loin à l'étranger;
- etc.

Ajoutons à cela des questions comme:

- coordonnateur ou directeur de l'éducation des adultes?
- présence du coordonnateur ou de la coordonnatrice à la régie du cégep?
- intégration de l'éducation des adultes à la structure de gestion de l'établissement?
- une structure de gestion qui établit une distinction entre la formation créditée et la formation non créditée?

Ajoutons aussi à ce tableau la tendance, observable dans les cégeps, à un rapprochement entre la direction générale et les services d'éducation des adultes. Les transactions s'établissent plus directement entre le directeur général et le coordonnateur ou la coordonnatrice alors que les directeurs et directrices des services pédagogiques demeurent les responsables hiérarchiques de l'éducation des adultes.

6. LES DÉFIS

Il s'agit en tout premier lieu de répondre adéquatement aux besoins de formation dans un contexte de développement scientifique et technologique, social, culturel et économique, de libre-échange et de mondialisation.

Les cégeps doivent répondre rapidement aux nouveaux besoins, aux modifications des politiques, à l'introduction de nouveaux programmes et, du même coup, disposer des ressources financières nécessaires.

Le véritable et réel défi de l'éducation permanente s'imposera au cours des prochaines années. Cela suppose un partenariat et une concertation encore plus grande avec le monde du travail, les entreprises et les autres établissements de formation.

D'autres défis: la formation en entreprise, l'alternance travail-études, l'enseignement coopératif.

Les cégeps ont et auront à préciser leur mission en éducation des adultes et à identifier leurs créneaux, leurs niches d'intervention. Ils feront des choix.

Il s'agit de modeler la structure de gestion en fonction d'une nouvelle réalité.

Il faut travailler à concilier concurrence, concertation, développement institutionnel et appartenance à un réseau.